

# Composition du Conseil fédéral: logique arithmétique ou politique?

**Pascal Sciarini et Daniel Bochsler**, directeur du Département de science politique et assistant à l'Université de Genève, notent que la logique arithmétique confère un siège aux Verts au Conseil fédéral, mais que la logique politique pourrait en octroyer un deuxième au PDC



Après les élections parlementaires de ce week-end, le théâtre de la politique suisse se prépare au deuxième acte, l'élection du Conseil fédéral. Vue la polarisation toujours plus grande entre les deux principales forces politiques du pays (l'UDC et le PS) et vu l'incapacité concomitante des partis gouvernementaux à s'entendre sur un véritable contrat de coalition, la proportionnalité arithmétique constitue toujours le critère le plus commode – et à vrai dire, le seul disponible – pour distribuer les sièges du Conseil fédéral.

Cependant, même d'un point de vue strictement arithmétique, calculer la répartition proportionnelle des sièges au Conseil fédéral n'est pas une opération si aisée. En effet, une simple règle de trois ne suffit pas: si on laisse de côté les petits partis détenant moins de 3% des voix au niveau national, une telle règle conduirait à attribuer 2,3 sièges à l'UDC (soit 29%, le score de l'UDC au Conseil national), 1,5 siège au PS et 1,2 siège au PRD et au PDC. Les Verts suivraient avec 0,8 siège. Comme il n'existe pas de demi-conseillers fédéraux, les chiffres

doivent être arrondis – vers le haut ou vers le bas. Calculer ces arrondis est une opération classique dans les élections soumises au système proportionnel.

Utilisé dans le canton de Zurich et envisagé dans plusieurs autres cantons, le modèle développé par le mathématicien français André Saint-Laguë est celui qui respecte le plus la proportionnalité – c'est-à-dire celui qui minimise le plus les distorsions provoquées par le calcul des arrondis. Si on applique ce modèle, l'UDC et le PS obtiennent chacun deux sièges au Conseil fédéral, alors que le PDC, le PRD et les Verts en obtiennent un. Ceci vaut dans tous les scénarios, c'est-à-dire que l'on base le calcul sur la force des partis en voix ou en sièges, que l'on tienne compte seulement du Conseil national ou des deux Chambres, et que l'on ajoute – ou non – les quatre députés du Parti libéral au groupe radical.

Qui souhaiterait plaider – toujours en termes arithmétiques – en faveur d'une autre composition du Conseil fédéral devrait opter pour une autre méthode de calcul, moins proportionnelle. Par exemple pour le modèle utilisé pour les élections du Conseil national et dans la majorité des cantons (modèle Hagenbach-Bischoff), qui avantage les grands partis. Selon ce modèle, l'UDC pourrait revendiquer un troisième siège,

le PS en obtiendrait deux, et le PDC et le PRD chacun un.

Cependant, les résultats produits par le modèle Hagenbach-Bischoff sont très instables: la répartition précitée (trois sièges à l'UDC) vaut seulement si on limite le calcul au Conseil national; si l'on prend également en compte le Conseil des Etats, l'UDC et le PS reçoivent deux sièges, et le PRD et le PDC ont seulement un siège assuré; le septième et dernier

*Ni Saint-Laguë ni Hagenbach-Bischoff ne définiront le vainqueur de l'élection au Conseil fédéral, mais Machiavel*

siège revient alternativement au PRD et au PDC, selon les résultats – forcément incertains – du deuxième tour au Conseil des Etats. Reste que si le respect de la proportionnalité devait être retenu comme critère clé pour l'attribution des sièges au Conseil fédéral, c'est le modèle Saint-Laguë – et donc l'octroi d'un siège aux Verts – qui devrait être privilégié.

Dans le monde politique réel, la composition proportionnelle du Conseil fédéral ne sera évidemment pas déterminée par une pure logique arithmétique.

Bien qu'ils seraient selon cette logique en droit de revendiquer un siège au Conseil fédéral, les Verts ne le feront pas: ils ont exclu de gouverner avec Christoph Blocher et préconisent à la place la mise sur pied d'un gouvernement de coalition de centre gauche.

Au final, ce n'est donc pas Saint-Laguë ni Hagenbach-Bischoff qui définiront le vainqueur de l'élection au Conseil fédéral, mais plutôt Machiavel: ne gagnera pas celui qui a la meilleure justification arithmétique, mais celui qui peut s'imposer politiquement, c'est-à-dire celui qui sera capable de former la coalition la plus forte. Beaucoup dépend à cet égard du PDC. Bien que numériquement le parti le plus faible du Conseil fédéral, le PDC est celui qui a les meilleures cartes en main: au cours de la prochaine législature il sera le parti pivot au Conseil national et – vraisemblablement – au Conseil des Etats, et donc en mesure de forger des coalitions majoritaires aussi bien avec la gauche qu'avec la droite.

Un raisonnement analogue peut être appliqué à l'élection du Conseil fédéral. Même si le scénario d'un second siège PDC est difficile à justifier d'un point de vue arithmétique, il n'est pas politiquement le plus improbable, une alliance entre la gauche et le PDC visant à modifier l'équilibre au sein du Conseil fédéral étant dans l'intérêt des deux parties.